

l'ensemble de la communauté internationale pour trouver des solutions aux problèmes mondiaux.

La Conférence mondiale de 1993 sur les droits de l'homme, à Vienne, en a apporté l'éclatante démonstration. Bien sûr, toutes les réformes souhaitées n'ont pu être apportées, mais les résultats obtenus allaient bien au-delà de ce que l'on estimait possible.

La déclaration de Vienne confirme le principe fondamental de l'universalité des droits de la personne. Son adoption, en décembre dernier, par les 184 membres de l'Assemblée générale des Nations Unies et la décision de créer la charge de haut-commissaire pour les droits de l'homme, prise par la suite, marquent un progrès historique quant à la promotion des droits de la personne dans le monde. Ces résultats, nous les devons au partenariat qui s'est établi entre gouvernements et ONG animés du désir commun de renforcer le rôle que joue l'ONU pour la protection des droits de la personne. J'espère que les ONG canadiennes sauront nous proposer des moyens de prêter assistance au haut-commissariat nouvellement institué.

Le gouvernement que je représente prend les Nations Unies au sérieux. Nous estimons en effet qu'il est essentiel, pour faire avancer les intérêts et les valeurs du Canada, que nous apportions notre pleine participation à une organisation multilatérale qui se penche sur des dossiers mondiaux aussi importants que la sécurité, l'environnement, le développement et les droits de la personne.

Les États membres des Nations Unies sont aujourd'hui aux prises avec un défi de taille : la revitalisation nécessaire de l'appareil onusien de défense et de protection des droits de la personne. Le Canada veut s'assurer de pouvoir apporter une contribution positive, et c'est à ce chapitre que votre collaboration nous est indispensable. Dans cette perspective, le ministre des Affaires étrangères a décidé que le Canada solliciterait un nouveau mandat au sein de la Commission des droits de l'homme cette année. Le premier ministre s'est dit fortement en faveur de cette décision.

À la prochaine session de la Commission des droits de l'homme, le Canada s'est fixé comme but important de faire fond sur les progrès réalisés l'an dernier par la Commission et la Conférence mondiale pour promouvoir la jouissance égale et entière, par les femmes, de tous les droits de la personne. Les solutions au problème de la violence contre les femmes sont prioritaires dans notre propre pays et la position d'avant-garde que le Canada a prise en reconnaissant que ce phénomène constitue une violation des droits de la personne a abouti le mois dernier à l'adoption, par l'ONU, de la déclaration sur la violence contre les femmes. Je dois d'ailleurs louer la communauté des ONG pour son soutien à